

option Chef d'exploitation en polyculture-élevage

RNCP2404 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BPA — Brevet professionnel agricole
Code(s) NSF	210
Code(s) ROME	A1416
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef d'exploitation ou ouvrier hautement qualifié en polyculture-élevage, exerce les activités suivantes : - Il analyse la situation de son exploitation et prend des décisions en la situant dans son environnement ; il estime ses projets et investissements et définit le système de production à mettre en œuvre.

- Il met en œuvre des productions végétales : choisit et réalise les opérations de travail au sol, met en place les cultures, diversifie sa production, prévoit et organise les apports d'éléments fertilisants, l'entretien des cultures ; il récolte, stocke et commercialise sa production ; il entretient le matériel, veille aux conditions de sécurité.
- Il met en œuvre des productions animales : gère quotidiennement son élevage (alimentation, abreuvement, état sanitaire, reproduction, croissance des animaux) ; organise et réalise les aménagements d'un bâtiment d'élevage ; détermine l'objet de sa production (lait ou viande), la diversifie et la commercialise ; il veille aux conditions de sécurité.
- Il utilise les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation : calcule et analyse les résultats, utilise les documents comptables, assure le suivi de la trésorerie, établit un plan prévisionnel, veille aux aspects sociaux.
- Il assure des responsabilités au sein d'organismes ou d'organisations professionnelles agricoles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités : Exploitation agricole spécialisée en polyculture-élevage

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : Exploitant agricole ou ouvrier spécialisé en polyculture-élevage

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 880 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	86 583
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	80 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A, membre de l'enseignement agricole public, est composé paritairement : - de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole public;

- de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel agricole, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr

<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2404/>